

# Quartier Saint- Victor

Compte Rendu  
Séance du  
06/03/2018



## Ordre du Jour :

1. Présentation des travaux de réseau de chauffage urbain rue Monge et rue des Écoles par la CPCU
2. Présentation du processus d'élaboration d'un Plan Climat pour le 5<sup>e</sup> arrondissement
3. Divers

---

### 1. Présentation des travaux de réseau de chauffage urbain rue Monge et rue des Écoles par la CPCU

Monsieur Dominique TIBERI ouvre la séance et laisse la parole à M. MATHIEU, responsable du district sud pour la présentation des travaux qui consistent à raccorder le réseau CPCU au nouvel immeuble construit à la place de l'ancien garage Mérignac au 31 rue Cardinal Lemoine.

#### Présentation et calendrier des travaux.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases, la première consiste à terrasser la rue pour la réalisation des branchements ou de la canalisation. Lors de la deuxième phase, un caniveau en béton est réalisé pour accueillir la tuyauterie. La troisième étape correspond à la soudure des tuyaux et à la réalisation d'épreuves et s'achèvera avec la fermeture du caniveau. La dernière étape sera la reconstitution de la chaussée.

Mme KAMALA, conducteur de projets, précise que le raccordement oblige la CPCU à une extension de 320m linéaires à partir de la rue Monge pour atteindre le 31 rue Cardinal Lemoine avec la contrainte de finir les travaux avant la rentrée de septembre 2018. La première phase dure une semaine et commence le 26 mars par la mise en sens unique d'une portion de 40 mètres de la rue des Écoles et la modification du sens de circulation de la rue d'Arras afin de permettre aux véhicules de pouvoir sortir de la rue des écoles. Le sens de circulation des bus est maintenu.

Pendant la deuxième phase (du 2 avril au 1<sup>er</sup> juin) le même schéma circulaire est maintenu pour reconstruire toute la canalisation du carrefour. Dans ces dates est comprise la réfection définitive. La troisième phase correspond au gros des travaux. Toutes les emprises seront occupées durant trois mois (juin, juillet, août). La rue d'Arras sera remise dans son sens initial et la circulation des bus maintenue. Les places de stationnement seront neutralisées, à l'exception des zones de livraisons.

### **Questions des administrés**

- ◆ *Le linéaire passe-t-il dans la rue ou sur le trottoir ?* Sur la chaussée. La circulation piétonne sera maintenue et les passages piétons seront pontés.
- ◆ *Pourquoi ne pas indiquer que la rue des Écoles est fermée à la circulation ?* La CPCU souhaite impacter au minimum la circulation. La rue des Écoles sera en sens unique sur 100m. Les véhicules verront le sens interdit et seront dans l'obligation de continuer sur la rue Monge ou de tourner. La circulation sur la rue d'Arras sera modifiée uniquement du 26 mars au 1<sup>er</sup> juin. Des panneaux seront installés en haut de la rue pour indiquer les changements de circulation.
- ◆ *Comment est prise la décision de raccorder un immeuble au réseau CPCU ?* La demande émane des clients. Des études de faisabilité sont faites au préalable pour établir un ratio rentabilité/impact des travaux qui déterminera si l'intervention est faisable ou non. La CPCU est un des rares réseaux capables de répondre aux exigences élevées des normes HQE pour les nouveaux immeubles.
- ◆ *Comment se fait le choix entre la vapeur et la géothermie ?* Nous raccordons en fonction de l'énergie la plus proche pour qu'il y ait le moins de perte possible.
- ◆ *Comment est générée la vapeur ?* Il existe plusieurs centrales et modes de production : bois, déchets ménagers, gaz, fioul... Le large panel de fournitures d'énergie pour pouvoir transformer l'eau en vapeur permet de pouvoir jouer d'une énergie à l'autre pour assurer la fourniture de cette vapeur. Les déchets ménagers représentent à peu près un tiers du pool total mais cela varie en fonction des périodes (jusqu'à 90% l'été).
- ◆ *Quel est le pourcentage d'approvisionnement en géothermie ?* De l'ordre de 10 à 15 %. D'autres projets de raccordement sont en cours et chaque projet est l'occasion d'une prospection en amont dans le quartier pour déterminer les perspectives de branchement et de développement. Aujourd'hui la CPCU reste moins polluante que d'autres formes de combustibles.

## **2. Présentation du processus d'élaboration d'un Plan Climat pour le 5<sup>e</sup> arrondissement**

Madame la Maire donne la parole à Mme Hélène HAUTVAL, adjointe en charge de la propreté, de la voirie, des déplacements et des espaces verts.

L'implication locale est essentielle, sur l'initiative de Mme la Maire, Florence BERTHOUT, un certain nombre de projets ont été menés à bien, soit directement par la Mairie d'arrondissement, ou sur l'initiative des budgets participatifs.

Par exemple, le réaménagement de la place de la Contrescarpe, la végétalisation et la piétonisation de la rue Édouard Quénu, l'installation d'une jardinière rue Boutebrie ou l'aménagement d'un jardin partagé sur le gymnase Ortolan. Enfin, des bacs ont été installés, entre autres, sur la rue des Lyonnais à proximité des écoles maternelles et élémentaires et seront utilisés par les élèves dans le cadre d'activités pédagogiques. D'autres seront installés rue Saint-Jacques prochainement. Toujours dans les écoles, de nombreux jardins pédagogiques ont été réalisés.

Parmi les projets en cours : un jardin partagé d'environ 120m<sup>2</sup> au niveau du passage des Patriarches, avec l'installation d'un composteur et la végétalisation de la rue Berthollet qui se fera en lien avec les commerçants.

Un point sur les composteurs : il y a beaucoup de volontaires pour faire du compostage dans l'arrondissement, néanmoins la Mairie est confrontée à plusieurs difficultés, la principale étant l'espace, puisque la DEVE ne veut actuellement pas que des composteurs collectifs soient installés dans les espaces verts pour des raisons de salubrité avec les risques que cela peut représenter en matière d'invasion éventuelle d'animaux type rongeurs. Or les sites sur l'espace public, en dehors des espaces verts, sont très rares dans l'arrondissement.

Il existe un autre moyen de composter : le « lombricompostage » en pied d'immeuble, à condition de disposer de l'espace suffisant (en gros, l'espace d'un conteneur) et de faire en sorte que les habitants soient volontaires pour participer au compostage et acceptent ce genre de dispositif dans leur cour ou à l'emplacement des poubelles. Le « jus » récolté par compostage des déchets alimentaires est un engrais pouvant ensuite être utilisé dans des bacs ou des jardinières.

La Mairie a organisé un cycle de conférence autour de la biodiversité et du changement climatique : « L'économie circulaire à Paris et dans le 5<sup>e</sup> » ou encore « L'agriculture urbaine sur les toits ».

La Mairie a décidé d'organiser et de mettre sur pied un comité citoyen de mutualisation des moyens et des expériences pour la rénovation de l'habitat.

Suivant l'exemple de l'INJS, une école particulièrement investie dans le développement durable, puisqu'elle a en son sein un jardin très vaste, des composteurs, des ruchés, la Mairie souhaite accompagner toutes les écoles qui, par l'intermédiaire des parents d'élèves ou des équipes pédagogiques, souhaiteront s'investir dans cette problématique de développement durable et de tri, afin d'obtenir le label « Éco École ».

Madame la Maire Florence BERTHOUT ajoute qu'il existe quatre groupes de travail autour du Plan Climat 5<sup>e</sup> mis en place suite à la demande d'une réunion de Conseil de Quartier : transports et déplacement ; bâtiment ; écoles plus un groupe de travail sur la prise en compte de la dimension Plan Climat pour les travaux de restructuration de la Mairie.

Comment participer : envoyer un mail à l'adresse [unplanclimatpourle5@gmail.com](mailto:unplanclimatpourle5@gmail.com) ou par bulletin (en distribution à la mairie), en proposant des rencontres, des projets et/ou des idées.

### **3. Divers**

- ❖ *Une réunion spécifique portant sur le permis de construire attribué à l'entreprise Madura pour la construction d'un hôtel avec rooftop en face du Collège des Bernardins peut-elle être organisée ?* Malgré les demandes répétées de Madame la Maire, Madura refuse l'organisation d'une réunion tant que le recours n'est pas épuisé. Madura a rencontré les représentants des Bernardins, qui ne se sont pas opposés à ce projet. Les ABF, pour le moment, ont donné un avis favorable.
- ❖ *Qu'en est-il du projet d'hôtel rue Lacépède ?* Suite à un recours déposé par un voisin directement impacté par le projet, l'hôtel aura un étage en moins. Une réunion d'information sera organisée.
- ❖ *Peut-on revenir sur les nuisances liées au 2bis café rue de Poissy ?* Comme le souligne Monsieur ISARE, adjoint en charge des commerces, de l'artisanat, des métiers d'art, de la démocratie locale et de la vie associative, les agents de la DPSP effectuent des opérations tous les week-ends dans le secteur. Sur le mois de janvier, pour les épandements d'urines, nous sommes passés de 1 à 5 verbalisations (il faut être caché au coin de la rue pour prendre en flagrant délit les personnes) ; pour les jets de mégots, nous sommes passés de 61 verbalisations en 2017 à 153. Cela fonctionne, mais dépend du nombre d'agents disponibles pour ces actions.  
Concernant le 2 bis, nous avons mis en place le premier Comité de suivi des débits de boisson le mois dernier. Son objectif est d'amener autour de la table les représentants de la Préfecture de Police, de la DPSP, du commissariat, et des organisations professionnelles, afin d'identifier les établissements qui posent problème. Nous avons

décidé de faire converger toutes les plaintes qui viennent de la Préfecture, pour avoir des éléments tangibles, afin que d'éventuelles fermetures administratives puissent avoir lieu. Des opérations en lien avec les commerçants et l'association de commerçants ont également été mises en place depuis plusieurs mois dans la rue du Pot de Fer. Un vigile a été mis en place à leurs frais, afin d'éviter les attroupements prolongés. Sur les derniers mois, les choses se sont bien atténuées ; mais dans une rue connue pour son caractère festif, il est compliqué d'obtenir un calme absolu.

*La séance est levée.*